



## CONVOCAION AUX ASSEMBLEES GENERALES DES INTERCOMMUNALES

Conformément à l'article L1523-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis plus de 6 mois sur le territoire d'une commune, Province ou CPAS associés.

### IGRETEC : Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020 à 17H30 SANS PRESENCE PHYSIQUE

Une procédure permettant de poser des questions sera implémentée sur le site Internet d'IGRETEC

- Affiliations/Administrateurs
- Comptes annuels regroupés arrêtés au 31/12/2019 - Comptes annuels consolidés IGRETEC/SORESIC/SODEVIMMO arrêtés au 31/12/2019 - Rapport de gestion du Conseil d'administration - Rapport du Collège des Contrôleurs aux Comptes
- Approbation des comptes annuels regroupés arrêtés au 31/12/2019
- Approbation du rapport du Conseil d'administration au sens de l'article L6421-1 du CDLD
- Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2019
- Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2019.